REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
COMMUNE DE MONNIERES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIERES
Séance du 12 octobre 2026

Le douze octobre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur DRONNEAU Jacques, Maire.

Date de convocation : 08/10/2026

Nombre de membres en exercice : 19 - Présents : 16 - Votants : 17 – Quorum : 10

Présents : M Jacques DRONNEAU, Maire, M Stéphane LEMOINE, Mme Charlène MÉNARD, M Max BLANLOEIL, M Arnaud FRON, les adjoints au maire, M Olivier CRÉMET, M Frédéric RAMBAUD, M Sébastien BERTRAND, M Jean-Charles ANTIER, Mme Laure PICARD-PHILIPPON, M Aurélien COUTEAU, Mme Sophie LATOUR, Mme MERIAU Anne Cécile, M BONNET François, Mme Hélène QUÉMÉRÉ, Mme Emmanuelle RETIÈRE

Absents excusés : Mme LAURENT Laurel, Mme Edwige GROSS-MORAT (pas de pouvoir), Mme Magalie LYSANIUK (pas de pouvoir)

Pouvoir(s) : - Mme LAURENT Laurel donne pouvoir à M LEMOINE Stéphane

Secrétaire de séance : M Jean-Charles ANTIER

2026-10-12-002 Présentation du rapport d'activités 2025 de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-39,

Considérant le rapport d'activité 2025 de Clisson Sèvre et Maine Agglo, ci-annexé,

Considérant les comptes financiers uniques 2025 de Clisson Sèvre et Maine Agglo, ci-annexés,

L'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, aux maires de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte financier unique arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Après avoir entendu la présentation,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2025 de Clisson Sèvre et Maine Agglo ainsi que des comptes financiers uniques.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
COMMUNE DE MONNIERES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Registre certifié conforme,

Le secrétaire de séance
M Jean Charles ANTIER

Le Maire
Jacques DRONNEAU

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE













Clisson Sèvre et Maine Agglo

Rapport d'activités 2025

www.clissonsevremaine.fr

CLISSON SÈVRE&MAINE l'AGGLOH!

Sommaire

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

Le territoire page 3

Rétrospective 2025 pages 4 - 5

Présentation de l'Aggloh! page 6

Les compétences page 7

Les moyens humains page 8

Les services support page 9

Les moyens financiers pages 10 - 11

Le lien communes / Aggloh! page 12

Une agglomération engagée page 13

Les politiques publiques pages 14 - 26

Suivre notre actualité page 27



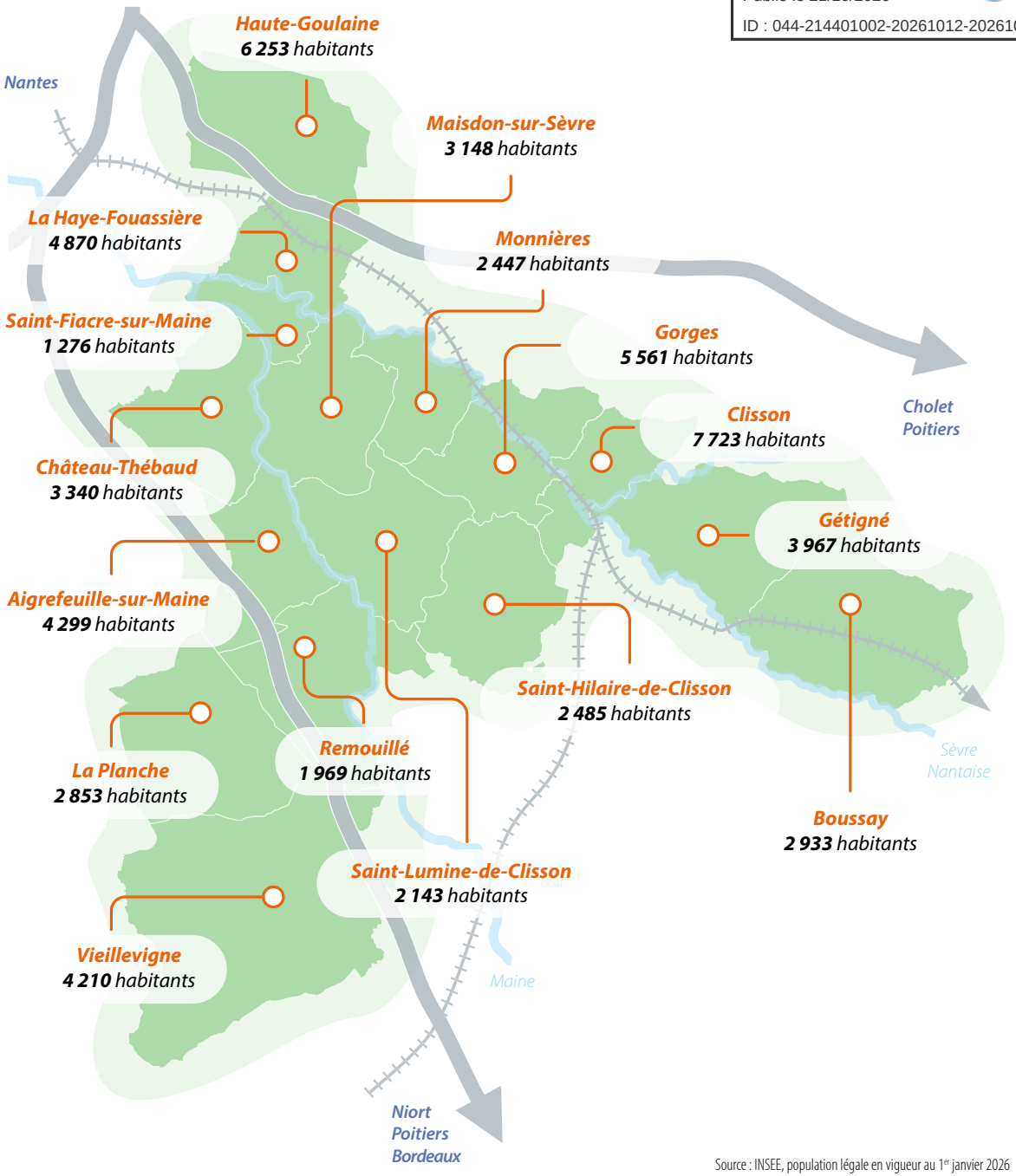


Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

Carte d'identité de
Clisson Sèvre et Maine Agglo

Quelques chiffres :

- **16** communes
- **59 477** habitants
- **30 954** hectares
- **28** parcs d'activités
- **5 236** entreprises
- **50** délégués communautaires
- **189** agents



Source : INSEE, population légale en vigueur au 1er janvier 2026

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

Les faits marquants
de l'année écoulée



27 FÉVRIER

Journée *Entreprendre au féminin* à L'alter éco



28 ET 29 MARS

4e édition d'*Handi'défis*



DU 22 AVRIL AU 27 JUIN

Expérimentation de la ligne de bus La Haye-Fouassière Haute-Goulaine



30 AVRIL

Journée pédagogique pour les 130 animateurs des accueils de loisirs



22 MAI

Visite par le CAUE de l'école d'Aigrefeuille-sur-Maine, exemple de végétalisation d'une cour



DU 2 AU 5 JUIN

Semaine des transitions, organisée par le service Développement économique

Un programme d'animations autour des déchets

Toute l'année, le service Prévention et gestion des déchets a proposé des animations et actions de sensibilisation grand public, sur différentes communes du territoire. L'objectif : encourager la réduction, la réutilisation et la valorisation des déchets.

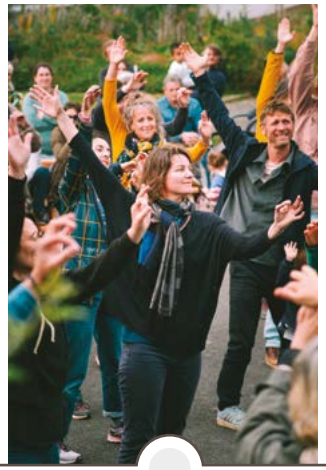
Au programme :

- des opérations de broyage de végétaux,
- des ventes de composteurs et ateliers autour du compostage,
- des ateliers : créer une haie sèche, fabriquer ses cosmétiques au naturel, réparer son vélo, fabriquer un furoshiki …





Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE



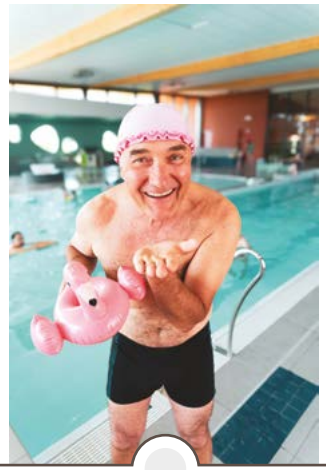
7 JUIN

Festival Topo(s) Label parole à La Haye-Fouassière



1er JUILLET

Lancement de la campagne *Le respect pour tous*



1er SEPTEMBRE

Bonnet de bain obligatoire dans les piscines



1er OCTOBRE

Lancement de l'annuaire des producteurs locaux



15 NOVEMBRE

80 participants au temps fort du Lieu accueil enfants-parents



15 DÉCEMBRE

Approbation de la révision du SCoT du Pays du Vignoble Nantais





Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

Présentation de l'Aggloh!

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

Les compétences
de Clisson Sèvre et Maine Agglo

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique et touristique
- Aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, opérations d'aménagement, organisation de la mobilité
- Équilibre social de l'habitat : programme local de l'habitat, politique du logement
- Politique de la ville : dispositifs de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Voiries, parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Environnement : lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, maîtrise de la demande d'énergie
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (Espace culturel Le Quatrain, centres aquatiques...)
- Action sociale d'intérêt communautaire

COMPÉTENCES ADDITIONNELLES

- Défense contre les incendies
- Construction, gestion des locaux administratifs et d'habitation associés des services déconcentrés de l'État
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements communautaires
- Accessibilité aux personnes handicapées
- Actions culturelles
- Innovation numérique
- Services funéraires (crématorium)
- Études et prospectives d'intérêt communautaire
- Liaisons douces : schéma vélo, création, gestion et entretien des sentiers de randonnées pédestres
- Emploi et insertion
- Production d'énergies renouvelables
- Mise en oeuvre du Plan climat air-énergie territorial
- Animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques



Le périmètre d'action de chacune des compétences est détaillé dans les statuts de la collectivité approuvés par l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2024 et les délibérations définissant l'intérêt communautaire disponibles sur ***clissonsevremaine.fr.***

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

Les services qui composent l'Aggloh!

Pour exercer les missions qui lui sont confiées dans le cadre des compétences transférées soit par la loi, soit par les communes membres, la Communauté d'agglomération ***emploie plus de 180 professionnels*** *qui travaillent en étroite collaboration avec les élus.*

100 femmes

89 hommes

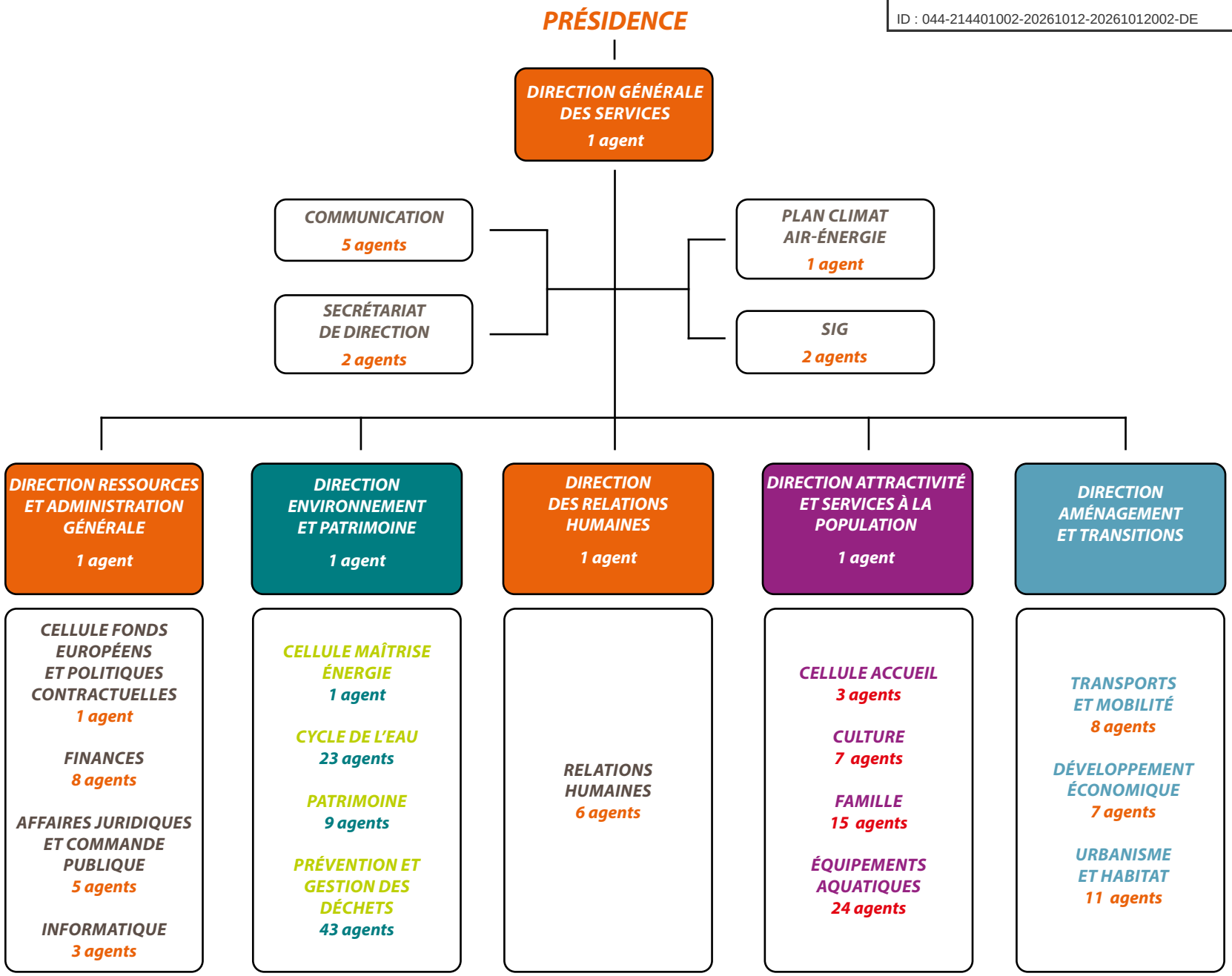
189 agents permanents

233 contrats temporaires

180 emplois équivalents temps plein

43,3 ans de moyenne d'âge

Chiffres au 31/12/2025, issus du rapport égalité hommes-femmes



Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

Des ressources
au service des politiques publiques

Pour déployer ses actions et assurer une qualité de service auprès des habitants, Clisson Sèvre et Maine Agglo s'appuie sur une communauté de métiers.

Parmi eux, les services transversaux et fonctions support, indispensables pour accompagner les équipes opérationnelles, veiller au bon fonctionnement de la collectivité et garantir le respect de ses droits et obligations.



LE SERVICE INFORMATIQUE ET PROJETS NUMÉRIQUES

Facilite et sécurise le travail des agents au quotidien pour un service public moderne et accessible.

LE SERVICE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Développe et actualise des outils de gestion et d'observation cartographique fiables pour l'Agglomération et les communes.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Organise et garantit une gestion efficace et équilibrée de la collectivité au service des usagers et du territoire.

LE SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

Sécurise le fonctionnement et les instances de l'Agglomération, veille au respect du cadre réglementaire et juridique applicable aux établissements publics de coopération intercommunale.

LE SERVICE COMMUNICATION

Produit et diffuse une information claire, accessible et multicanale sur l'offre de services publics et les projets menés par l'Agglomération auprès des usagers, des élus, des partenaires.

LA DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES

Organise, forme, accompagne les équipes de Clisson Sèvre et Maine Agglo dans leurs métiers, leurs carrières, leurs évolutions.

LA CELLULE ACCUEIL GÉNÉRAL

Assure l'accueil physique, répond aux questions, informe et oriente les usagers vers les bons services et interlocuteurs.

LE SERVICE PATRIMOINE

Assure l'entretien du patrimoine communautaire (bâtiments, voirie, parkings et espaces verts), la maitrise d'œuvre et le suivi de travaux.

LA CELLULE FONDS EUROPÉENS ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

Recherche des financements auprès des partenaires institutionnels et accompagne le montage des dossiers de subvention.

LE SERVICE FINANCES

Assure le bon fonctionnement et l'équilibre financier de Clisson Sèvre et Maine Agglo.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

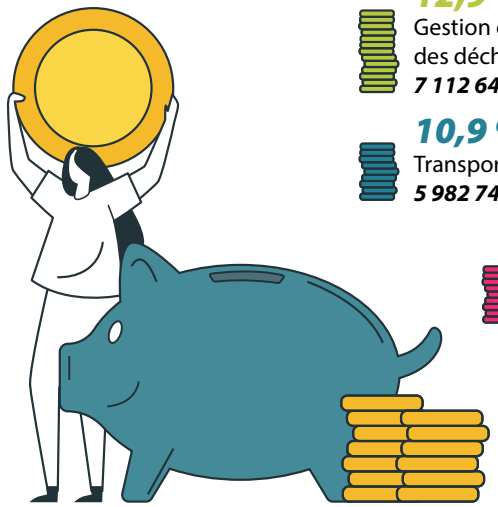
Le budget 2025
de la Communauté d'agglomération

LE BUDGET GLOBAL EST DE 55 037 230 €

- 43 449 972 € de dépenses de fonctionnement
- 11 587 258 € de dépenses d'investissement (hors opérations d'ordre)

TOTAL DÉPENSES : 55 037 230 €

DÉPENSES (par politique publique)



- **26 %** Eau et assainissement — ***14 292 457 €***
- **12,9 %** Gestion et prévention des déchets — ***7 112 640 €***
- **10,9 %** Transports et mobilité — ***5 982 741 €***
- **10,2 %** Famille — ***5 598 022 €***
- **9,3 %** Reversement aux communes — ***5 124 892 €***
- **8,2 %** Administration générale — ***4 511 838 €***
- **6,3 %** Équipements aquatiques — ***3 486 116 €***
- **4,7 %** Culture — ***2 595 851 €***
- **4,2 %** Économie — ***2 297 219 €***
- **3,7 %** Sécurité incendie — ***2 066 919 €***
- **2,4 %** Urbanisme-Habitat — ***1 298 933 €***
- **1,2 %** Tourisme — ***669 602 €***

DÉPENSES (par type)



- **37,7 %** Gestion courante — ***20 773 300 €***
- **17,7 %** Personnel — ***9 712 196 €***
- **16,3 %** Travaux — ***8 965 940 €***
- **13,4 %** Fonds de concours et participations financières — ***7 364 917 €***

LES PRINCIPAUX ENJEUX

- Affirmer, engager et traduire les orientations du projet de territoire.
- Rester vigilant face au contexte inflationniste, en particulier sur les budgets les plus exposés (transports, centres aquatiques, accueils de loisirs sans hébergement, écoles de musique).
- Dimensionner l'offre de services aux habitants et aux entreprises.
- Investir pour aménager le territoire et renouveler ses équipements.
- Poursuivre les transformations engagées par l'Aggloh! pour un développement durable et maîtrisé du territoire, en matière de réduction des déchets, de développement des mobilités, d'économies d'énergies et de production d'énergies renouvelables, de préservation de la ressource en eau.

POINTS DE REPÈRE

- Dépenses d'équipement par habitant **153 €**
- Dette par habitant **402 €**
- Produit des impositions directes par habitant **368 €**
- Dépenses de fonctionnement par habitant **809 €**
- Recettes de fonctionnement par habitant **1050 €**
- Recettes de l'État (dotation globale de fonctionnement) par habitant **55 €**
- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement **38 %**

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

TOTAL RECETTES : 64 622 730€

RECETTES
(par type)



34 %
Fiscalité
21 667 728 €

33 %
Produits des services
21 111 145 €

20 %
Dotations et subventions
13 237 213 €

11 %
Redevance et recyclage déchets
7 323 627 €

2 %
Divers
1 283 017 €

9,3 %
Reversement de fiscalité aux communes
5 124 892 €

5,6 %
Emprunts
3 095 985 €

- Dépenses de fonctionnement et remboursement annuel de la dette / recettes de fonctionnement **82 %**
- Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal **0,99**
- Taux d'équipement brut **0,15**

UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE

- Une **capacité d'investissement** significative avec une épargne nette de 2,6 millions d'euros
- Une **dette contenue** avec une capacité de désendettement de 5,4 ans, ce qui reste modéré

DES LEVIERS DE FINANCEMENT ACTIVÉS

Pour mener à bien ses projets d'investissements, Clisson Sèvre et Maine Agglo bénéficie du soutien financier de l'Europe, de l'État, de la Région Pays de la Loire et du Département de Loire-Atlantique. Des contrats de financements sont conclus avec chacun de ces partenaires pour des projets portés par Clisson Sèvre et Maine Agglo et les communes : ITI FEDER, Contrat de relance et de transition écologique, Contrat Pays de la Loire, Contrat intercommunal.

Ces projets financés ont pour point commun de contribuer à la transition écologique du territoire et de conforter une offre de services de proximité. Au total, 163 projets sont accompagnés au titre de ces contrats comme la rénovation énergétique de bâtiments, l'aménagement de pistes cyclables ou la reconstruction d'Aqua'val Sèvre à Clisson.

FISCALITÉ

	2024	2025
Foncier bâti	2,87 %	2,9 %
Foncier non bâti	6,89 %	6,96 %
Cotisation foncière des entreprises	26,86 %	27,13 %

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

LA REPRÉSENTATION DES COMMUNES

- Conseil communautaire
- Conseils d'exploitation
- Groupes de travail
- Conférence des Maires

LES ÉCHANGES ET PARTAGES D'INFORMATION

- Réunion des Directions générales des services
- Groupes thématiques : services techniques, finances, communication
- Espace élus : extranet de l'Aggloh!
- Espace DGS et DST : extranet de l'Aggloh!
- Communiqués d'information
- Emailing élus

LES FORMATIONS ET OUTILS

- Présentation du rapport d'activités annuel dans les conseils municipaux
- Formations communes
- Ateliers, applications et données géographiques (SIG)

LES GROUPEMENTS DE COMMANDE

- Sites Internet
- Schéma directeur des eaux pluviales
- Contrôle périodique des bâtiments

LES CONTRIBUTIONS ET CONCERTATIONS

- Projet culturel de territoire (PCT)
- Programme local de l'habitat (PLH)
- Plan climat air-énergie territorial (PCAET)
- Plan global de déplacement (PGD)

LES SUPPORTS À DISPOSITION

- Livret de présentation L'intrOH!
- Pochette d'accueil
- Extranet Powoh

DES SERVICES COMMUNS OU MUTUALISÉS

- Service Autorisation du droit des sols
- Service de Conseil en énergie partagé



En 2025, l'Agglomération et les 16 communes ont imaginé et réalisé ensemble une campagne contre les incivilités dont sont victimes les agents publics.



Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

Poursuivre la transition

Engagée sur le chemin des transitions énergétiques, écologiques, sociétales et économiques, l'Aggloh! s'est dotée en 2021 d'un Plan climat air-énergie territorial (PCAET), d'une durée de six ans.

À l'échelle de l'intercommunalité et des 16 communes, ce programme vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, diminuer la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables. En trois ans, 72 % des actions ont été lancées, en matière notamment de mobilité, d'habitat ou d'économie.

Ce plan est complété par d'autres documents structurants thématiques, qui planifient l'action de Clisson Sèvre et Maine Agglo vers un territoire plus durable et innovant. Il s'agit de la stratégie mobilité, du Programme local de l'habitat, du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés.



Chaque année, Clisson Sèvre et Maine Agglo élabore un Rapport de Développement Durable. Ce document est consultable sur ***www.clissonsevremaine.fr*** rubrique l'Aggloh!, Rapport d'activités.

Pour atteindre ces objectifs, de nouvelles actions se sont déployées en 2025 :

Réalisation du 1er bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'Aggloh! sur son patrimoine et les compétences qu'elle exerce.

Poursuite des travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, notamment sur la commune de Boussay.

Promotion auprès des usagers des piscines de mesures d'hygiène permettant de diminuer la quantité d'eau utilisée et les produits de traitement (douche savonnée, bonnet de bain).

Lancement d'une stratégie foncière économique durable permettant d'optimiser l'utilisation du foncier sur les parcs d'activités.

Promotion de la pratique du vélo auprès des scolaires, via le programme ***Savoir rouler à vélo.***

Développement des actions de sensibilisation du grand public à la réduction et valorisation des déchets.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

Les politiques publiques

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

En matière de déchets, Clisson Sèvre et Maine Agglo assure la collecte des déchets produits par les usagers, mais agit également sur la prévention et la réduction des déchets à la source.

À LA UNE

Les biodéchets, priorité du plan de réduction des déchets

Au 1er janvier 2025, le plan de réduction des déchets (PLPDMA) est entré en vigueur. Parmi les premières actions engagées, la gestion des biodéchets qui représentent jusqu'à 25% des ordures ménagères collectées. En complément de la vente de composteurs à prix coutant déjà mise en place, un plan de déploiement de points d'apport volontaire dédiés aux déchets alimentaires a été élaboré. L'objectif est d'installer 33 points d'ici fin 2026 sur l'ensemble des communes de Clisson Sèvre et Maine Agglo.
Par ailleurs, l'équipe s'est également renforcée avec le recrutement d'une chargée de prévention, pour accompagner la mise en œuvre des actions du PLPDMA.



Fin 2025, l'Aggloh! a remplacé quatre points de collecte des déchets alimentaires à Gorges, Monnières, Remouillé et Clisson (Val de Moine).

AUTRES FAITS 2025

Vers un service toujours plus efficient

Afin d'optimiser le service rendu aux usagers, les équipes travaillent sur plusieurs actions. Côté administratif, une mise à jour complète des données des 26 000 abonnés au service a été réalisée. Côté collecte, des études sont menées pour installer de nouveaux points d'apport volontaire pour les emballages sur les secteurs où la collecte en bac est difficile.

Un nouveau camion de collecte

Clisson Sèvre et Maine Agglo poursuit son programme d'investissements pour sécuriser les déchèteries et renouveler son matériel de collecte. En 2025, le service a investi dans un nouveau camion de collecte des ordures ménagères.

EN CHIFFRES

412 kg
de déchets ménagers et assimilés par habitant (contre 432 kg en 2024).

74,3 tonnes
de biodéchets collectés en 2025.

9 683
appels téléphoniques reçus.

27
animations scolaires.

LES PROJETS 2026

- Déploiement de la stratégie de collecte des biodéchets.
- Déploiement des points d'apport volontaire pour les emballages.
- Amélioration des conditions de travail pour les équipes de collecte et déchèteries en période estivale.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

CYCLE DE L'EAU

Pour préserver et garantir la qualité de la ressource en eau et de nos milieux aquatiques, l'Agglomération a fait le choix de maîtriser l'ensemble de la filière, de la distribution de l'eau potable à l'assainissement collectif et individuel, en passant par la prévention des inondations et la gestion des eaux pluviales et des milieux aquatiques.

À LA UNE

Mise en séparatif à Boussay

Clisson Sèvre et Maine Agglo a engagé en 2025 des travaux d'envergure sur la commune de Boussay, visant à mettre en séparatif les réseaux d'assainissement et à rénover le réseau d'eau potable. Ces travaux concernent près de 80 habitations et vont permettre de rénover 720 mètres linéaires de réseau. D'un montant de 860 000 € HT, ils devraient prendre fin à l'été 2026.

Cette mise en séparatif consiste à acheminer par deux réseaux bien distincts les eaux usées des habitations et les eaux pluviales. Ces dernières seront ainsi détournées de la station d'épuration qui n'a pas vocation à les recevoir pour rejoindre le milieu naturel proche.



Des travaux de mise en séparatif ont débuté à Boussay.

AUTRES FAITS 2025

Eau colorée

En mars, l'Aggloh! a fait face à une situation de crise, liée à un taux anormal de manganèse dans l'eau potable sur les communes de Saint-Fiacre-sur-Maine et La Planche. L'Aggloh! et les communes concernées, en lien avec la Saur, ont organisé l'information des habitants et la distribution de bouteilles d'eau, le temps que la situation se rétablisse.

Poursuite des travaux

L'Aggloh! poursuit l'entretien, la construction, le renouvellement et la réhabilitation du patrimoine eaux usées et eau potable avec notamment le renouvellement de 635 mètres linéaires de réseau d'eaux usées à Aigrefeuille-sur-Maine, la réhabilitation de 4 postes de relevage, le renouvellement de 2,65 km de réseau d'eau potable à La Navinolière à Vieillevigne.

EN CHIFFRES

EAU POTABLE

2 550 000 m³
facturés.

Entre **85,5** et **95,9 %**
de rendement du réseau d'eau potable.

ASSAINISSEMENT

4 560
installations d'assainissement individuel.

31
stations d'épuration.

425 km
de réseau d'assainissement collectif.

22 290
abonnés au service d'assainissement collectif.

LES PROJETS 2026

- Lancement d'un schéma directeur d'eau potable.
- Lancement d'une étude de définition du mode de gestion du service public d'eau potable et mise en œuvre du choix.
- Diagnostic territorial d'accès à l'eau.
- Diagnostic sur les consommations d'eau potable.
- Réhabilitation du réservoir d'eau potable de Remouillé.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La diminution des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables sont des objectifs majeurs du Plan climat air énergie territorial (PCAET) adopté en 2021. L'Aggloh! et les communes ont fait le choix d'une action coordonnée pour apporter des réponses cohérentes et efficaces, à court et moyen terme.

À LA UNE

Les émissions de gaz à effet de serre de l'Aggloh! calculées

Toute collectivité de plus de 50 000 habitants est tenue de réaliser son bilan des émissions de gaz à effet de serre. L'Aggloh! s'est conformée à cette obligation en réalisant le sien en 2025. Ce calcul a porté sur les gaz à effet de serre émis par le patrimoine et l'exercice des compétences de l'intercommunalité.

Le bilan fait état de 14 732 tonnes de CO_2, soit 258 kg par habitant. Parmi les compétences les plus émettrices figurent le cycle de l'eau avec l'immobilisation des canalisations, et la collecte et le traitement des déchets.

Des pistes de réduction sont envisagées : déploiement d'un système de gestion technique centralisée permettant d'optimiser la consommation énergétique des bâtiments, renouvellement progressif de la flotte de véhicules de service vers des véhicules à faibles émissions, optimisation des circuits de collecte des déchets, diminution de la quantité de déchets à traiter, dans le cadre du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés ... Ce bilan sera révisé en 2028.



Le travail d'optimisation des circuits de collecte des déchets devrait permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

AUTRES FAITS 2025

Des équipes sensibilisées

Clisson Sèvre et Maine Agglo a souhaité sensibiliser ses équipes aux enjeux environnementaux via l'atelier 2 tonnes.

Sur la base du volontariat, 12 agents se sont formés afin de pouvoir animer à leur tour l'atelier auprès de 111 agents en 2025.



EN CHIFFRES

14
C'est le nombre de foyers ayant participé à la 2e édition du Défi énergie et eau.

-30 %
C'est la baisse des consommations énergétiques de l'espace culturel Le Quatrain depuis la mise en place de gestion technique du bâtiment (GTB).

LES PROJETS 2026

Installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Quatrain à Haute-Goulaine, afin de produire de l'électricité verte.

Renouvellement de la flotte de véhicules de service par des voitures électriques ou hybrides.



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

À travers la mise en place d'aides au covoiturage et au vélo, l'aménagement de pistes cyclables et l'accompagnement des employeurs, Clisson Sèvre et Maine Agglo encourage et favorise l'usage des modes de transports doux, sobres et partagés pour les déplacements du quotidien.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

À LA UNE

Des enfants formés au Savoir rouler à vélo

En septembre 2025, l'Aggloh! a lancé le programme *Savoir rouler à vélo* dans les écoles primaires du territoire, afin de favoriser l'apprentissage et la pratique du vélo. Destiné aux élèves de 6 à 11 ans, ce dispositif vise l'acquisition des fondamentaux de la mobilité à vélo : maîtrise technique, connaissance des règles de circulation et adoption des bons réflexes en matière de sécurité. Les premières sessions ont permis à des CM2 d'apprendre à réparer leur vélo et à des CE1/CE2 d'être formés à manier un vélo.

Au total, 23 établissements et près de 1 300 enfants sont concernés sur l'année scolaire 2025-2026. Ce programme contribue ainsi à développer la culture vélo et à encourager les mobilités durables sur le territoire.


Les élèves de CM2 de l'école Gustave-Roch à Aigrefeuille-sur-Maine sont parmi les premiers à suivre le programme Savoir rouler à vélo.


Les référents des 12 entreprises engagés dans le Plan de mobilité employeur commun du Haut Coin.

Accompagner les entreprises avec des plans de mobilité

Douze entreprises, représentant près de 500 salariés sur le parc d'activités du Haut Coin à Aigrefeuille-sur-Maine, ont participé à l'élaboration d'un Plan de mobilité employeurs commun.

Cette démarche, initiée par l'Aggloh! en 2024 avec le parc d'activités de La Lande Saint-Martin à Haute-Goulaine, vise à développer collectivement des solutions pour les déplacements domicile-travail et à encourager le recours à des mobilités douces.

À partir d'un diagnostic des pratiques de déplacement des salariés, un plan d'actions a été établi, intégrant des mesures portées à la fois par l'Aggloh! et par les entreprises. Parmi celles-ci figurent le développement du covoiturage, la mise en place du forfait mobilités durables, ainsi que l'étude d'aménagements destinés à sécuriser les trajets piétons et cyclables et à améliorer l'offre de stationnement pour les vélos.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

AUTRES FAITS 2025

Un nouveau parking près de la gare de Clisson

Clisson Sèvre et Maine Agglo a aménagé un parking de 27 places, rue de la Marre-Rouge, à 450 mètres de la gare de Clisson. Le projet a fait l'objet d'une attention particulière pour l'intégration paysagère, avec engazonnement et plantations. Il a été co-financé par l'Aggloh! (94 081€) et la Mairie de Clisson (103 919€).

Une ligne de bus expérimentée entre La Haye-Fouassière et Haute-Goulaine

Du 22 avril au 29 juin 2025, l'Aggloh! a procédé à une nouvelle expérimentation d' une ligne de bus entre la gare de La Haye-Fouassière et le centre-ville de Haute-Goulaine, en desservant 4 parcs d'activités. Cette expérimentation est issue d'un travail mené avec les entreprises du parc d'activités de La Lande Saint-Martin pour faciliter la mobilité des salariés.

De nouvelles pistes cyclables

Plusieurs aménagements cyclables ont été réalisés au cours de l'année : un premier reliant Château-Thébaud à Saint-Fiacre-sur-Maine ; un second entre le village de l'Annerie et l'entrée de Gétigné ; un troisième entre le Pôle santé de Gorges et le village de la Paudière.

EN CHIFFRES

452
élèves ont suivi le programme *Savoir rouler à vélo* entre septembre et décembre 2025.

7,2 km
d'itinéraires cyclables réalisés.

5136
élèves transportés chaque jour en transport scolaire.



LES PROJETS 2026

Mise en place d'une ligne de covoiturage entre Remouillé et Nantes.

Lancement de deux expérimentations de lignes de bus au départ de la gare de Clisson : l'une vers Gorges, l'autre vers Saint-Hilaire-de-Clisson.

Lancement d'une incitation financière pour le covoiturage auprès des employeurs avec KAROS.

Poursuite de la liaison cyclable entre Remouillé et Aigrefeuille-sur-Maine.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accueillir, accompagner, faciliter… Clisson Sèvre et Maine Agglo aménage son territoire afin de créer des conditions propices au développement et à l'installation des entreprises et porter un développement économique cohérent, maîtrisé et durable. L'action de l'Aggloh! se tourne également vers l'accompagnement de proximité des entreprises, et ce, à tous les stades de leur développement.

À LA UNE

Concilier attractivité économique et sobriété foncière

Clisson Sèvre et Maine Agglo aménage, gère et anime un réseau de 28 parcs d'activités, qui rassemblent près de 1 000 établissements actifs et un emploi privé sur deux. Sa situation géographique, ses infrastructures de transport et son cadre de vie font du territoire un espace attractif et dynamique pour l'implantation de nouvelles activités économiques et la création d'emploi. Aujourd'hui 99 % des terrains dédiés à l'activité économique sont commercialisés. L'enjeu est donc de continuer à proposer des espaces adaptés pour l'accueil des entreprises en conciliant sobriété foncière et exigences environnementales. C'est dans ce cadre que l'Aggloh! a choisi de se doter d'une stratégie foncière économique durable. Un document cadre qui fixe des actions à court, moyen et long terme pour optimiser le foncier existant, aménager de nouveaux espaces, valoriser les friches, imaginer de nouvelles manières d'aménager, accompagner les acteurs économiques dans leur projet d'extension... Cette stratégie, qui va se finaliser dans les prochains mois, contribuera à renforcer l'attractivité du territoire avec des parcs d'activités adaptés aux enjeux climatiques et aux nouveaux modes de travail.



AUTRES FAITS 2025

Un annuaire des producteurs en ligne

Clisson Sèvre et Maine Agglo a lancé en 2025 une application mobile pour retrouver facilement des producteurs près de chez soi. Conçue pour promouvoir la vente directe de produits alimentaires et le consommer local, cette application recense les producteurs et permet une mise en relation simple et facile avec les consommateurs.

À retrouver sur :
producteurs.clissonsevremaine.fr

Destination Vignoble nantais, première saison !

Traduction d'une stratégie de développement touristique repensée, l'été 2025 a été marqué par le lancement de la nouvelle identité de marque « Destination Vignoble nantais, terres de contrastes ». Une nouvelle appellation qui positionne le vignoble comme une véritable destination touristique et met en valeur toute la diversité du territoire.

Hellfest : l'Aggloh! engagée tout au long de l'année

Clisson Sèvre et Maine Agglo contribue, aux côtés de tous les acteurs locaux et Hellfest Production, à créer les meilleures conditions pour le bon déroulement du festival, la conduite des projets sur le site, la préservation du cadre de vie des riverains et le respect de l'environnement. L'Aggloh! apporte notamment son expertise et savoir-faire en matière de gestion des déchets et de réseaux d'eau potable et d'assainissement.

EN CHIFFRES

612
créateurs d'entreprises accompagnés en 2025.

50
animations économiques organisées en 2025.

7 000
entreprises recensées sur le territoire.

28
parcs d'activités représentant 402 hectares dédiés à l'activité économique.

LES PROJETS 2026

Finalisation de la stratégie foncière économique durable.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

URBANISME ET HABITAT

Urbanisme, habitat, accès au logement, l'Agglomération organise l'aménagement de l'espace en garantissant un équilibre entre développement et préservation de son cadre de vie pour mieux vivre et habiter sur le territoire.

À LA UNE

Le Programme local de l'habitat à mi-parcours

Adopté pour la période 2021-2027, le PLH a fait l'objet, en 2025, d'un bilan à mi-parcours. Bien que le rythme de croissance ait ralenti, le territoire continue de gagner 500 habitants par an en moyenne, confirmant son attractivité. Cette croissance est portée par l'installation de nouveaux habitants. Les profils des ménages évoluent avec une progression des personnes âgées et des familles monoparentales.

En matière de production de logements, les objectifs quantitatifs sont globalement atteints avec 1 376 logements autorisés entre 2021 et 2023, soit 56 % des objectifs du PLH. Le parc social, composé de 1214 logements locatifs sociaux au 1er janvier 2024, continue quant à lui de s'étoffer avec 177 logements autorisés entre 2021 et 2023, soit 39 % des objectifs du PLH.

Le bilan à mi-parcours revient également sur la mise en œuvre des 15 actions définies dans le PLH. Seules deux d'entre elles (classées en priorité 2) n'ont pas été engagées pour l'heure.



AUTRES FAITS 2025

Révision du SCoT approuvée

La dernière révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) a été approuvée le 15 décembre 2025. Le SCoT est un document de référence qui définit les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire pour les 15 à 20 années à venir.

Partenariat renouvelé avec l'Etat

La signature du Pacte Territorial avec l'État permet de poursuivre la mobilisation des aides de l'ANAH sur notre territoire. Il peut s'agir d'aides pour la rénovation énergétique ou l'adaptation de logements, accessibles sur conditions de ressources.

Une Maison de l'habitat en 2026

En 2025, l'Aggloh! a dessiné sa future Maison de l'habitat : choix du lieu, de l'offre de services, modalités de conseil et d'accompagnement, composition et compétences de l'équipe. L'ouverture en 2026 est actée.

EN CHIFFRES

593
permis instruits.

1 677
déclarations préalables instruites.

2 546
certificats d'urbanisme instruits.

634
conseils téléphoniques en matière d'énergie ou d'adaptation du logement.

LES PROJETS 2026

- Ouverture de la Maison de l'habitat.
- Réalisation d'une étude préalable à l'aménagement de terrains familiaux locatifs à destination des gens du voyage.
- Mise en place de solutions pour le logement des jeunes actifs du territoire.



FAMILLE

Parce que chaque génération participe au dynamisme d'un territoire et a parfois besoin d'être soutenue et accompagnée dans son épanouissement, sa santé et son bien-être, Clisson Sèvre et Maine Agglo s'engage aux côtés des familles et des professionnels à tous les âges de la vie.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

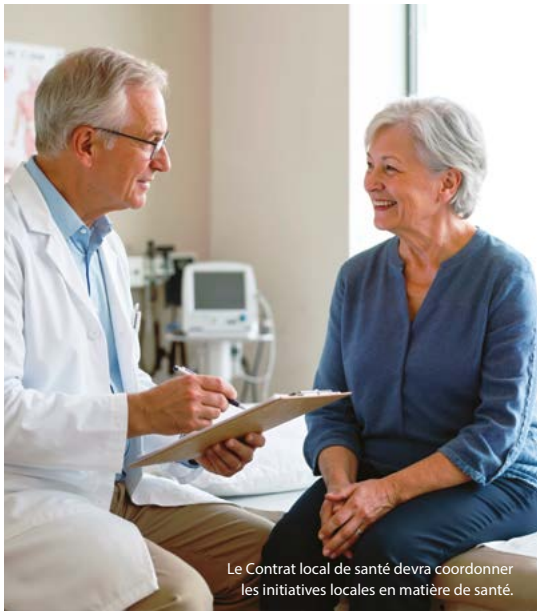
À LA UNE

Jeunesse : accompagner les jeunes du territoire

L'Aggloh! mène une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse (11-17 ans), marquée par un nombre important de séjours, notamment durant l'été, avec près de 40 projets annuels. Co-construits avec les jeunes, ces séjours encouragent leur implication et rencontrent un fort succès. Tout au long de l'année, les 15 espaces-jeunes du territoire proposent également diverses activités. L'Aggloh! accompagne par ailleurs les jeunes sur les enjeux de prévention santé : des ateliers de développement des compétences psychosociales sont organisés dans les établissements scolaires, et des conférences permettent de sensibiliser aux usages du numérique. Enfin, le Relais baby-sitting favorise l'engagement des jeunes dans une première expérience professionnelle, complétée par une journée de sensibilisation à la garde d'enfants.



Chaque année, une quarantaine de séjours sont organisés et co-construits par les jeunes.



Le Contrat local de santé devra coordonner les initiatives locales en matière de santé.

Le Contrat local de santé entre dans les statuts

En septembre 2025, le Conseil communautaire a fait évoluer les statuts de la compétence « Action sociale » en y intégrant une nouvelle mission : l'élaboration et l'animation du Contrat local de santé (CLS).

Cette démarche répond à un constat partagé : les actions menées en matière de santé sur le territoire sont nombreuses, mais parfois dispersées. Elles concernent notamment des domaines portés par l'Agglomération, comme l'adaptation des logements, la formation aux compétences psycho-sociales et la prévention auprès des jeunes, mais également le cofinancement du CLIC pour le public sénior. Avec l'appui de l'Agence régionale de santé (ARS), la Collectivité engage en 2026 une phase de diagnostic territorial qui permettra de construire le futur CLS, un outil destiné à mieux coordonner les initiatives locales et à renforcer la cohérence des actions en faveur de la santé sur ce territoire.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

AUTRES FAITS 2025

Harmonisation de la tarification des accueils de loisirs

En 2025, Clisson Sèvre et Maine Agglo a continué son travail d'harmonisation des tarifs pour les accueils de loisirs. Le principe du taux d'effort de la Caisse d'allocations familiales (CAF) a été appliqué.

Ouverture d'une nouvelle antenne du Relais petite enfance

Le Relais petite enfance (RPE) a ouvert en septembre 2025 un 7e bureau de permanence à Aigrefeuille-sur-Maine, dans les locaux de l'Espace départemental des solidarités. Cette nouveauté permet d'être au plus près des familles, sur l'ouest du territoire.



EN CHIFFRES

587
animations proposées aux professionnels.

223
familles différentes accueillies lors des matinées du Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP).

46
séjours organisés pour 970 enfants partis.

235
participants aux 3 soirées « Parents d'ado ».

855
scolaires aux conférences de Stéphane Blocquaux sur l'éducation au numérique.

PROJETS 2026

Petite enfance : mise en adéquation du projet du Relais petite enfance avec la future Convention territoriale globale 2027-2031.

Petite enfance : lancement d'une réflexion autour d'un service public de la petite enfance.

Enfance : finalisation du projet d'harmonisation des tarifs des accueils de loisirs pour les séjours.

Enfance : analyse de pratique pour les équipes d'animations sur l'accueil des enfants à besoins spécifiques.

Jeunesse : organisation de Sèvre et Maine Aventure au printemps 2026 à Pont-Caffino.



ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

À travers ses deux équipements aquatiques, Aqua'val Sèvre et Aqua'val Maine, l'Agglomération facilite l'apprentissage de la natation par tous. Elle développe également une offre sportive, de loisirs et de bien-être.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

À LA UNE

Reconstruction d'Aqua'val Sèvre : le projet choisi

Construite en 2001, la piscine Aqua'val Sèvre est confrontée à une vétusté marquée et des dépenses en eau et en électricité croissantes. Après une phase d'études et différents scénarios envisagés, les élus communautaires ont acté en juin la reconstruction à neuf de l'équipement sur son site actuel plutôt qu'une rénovation. Un choix guidé par le fait de maitriser le budget, d'optimiser le foncier, de maintenir une continuité de service durant les travaux et de concevoir un équipement sobre et performant. La future piscine Aqua'val Sèvre sera l'une des premières en France à adopter un concept de bassins extérieurs couverts, un projet porté par le cabinet BBM architectes. Cette halle non chauffée et le traitement d'air naturel permettront de réduire significativement les consommations d'énergie.



La future piscine Aqua'val Sèvre comptera deux bassins : un bassin sportif et un bassin d'apprentissage.



Lauréat du concours photo, Frédéric est devenu le visage de la campagne de communication sur le port du bonnet de bain.

Hygiène dans les piscines : les usagers sensibilisés

Le port du bonnet de bain est devenu obligatoire au 1er septembre dans les centres aquatiques. Cette mesure est emblématique d'un travail de sensibilisation réalisé toute l'année auprès des nageurs pour expliquer et promouvoir quelques mesures : douche savonnée avant la baignade, port du bonnet de bain …

Adopter ces habitudes, c'est limiter le dépôt de matières organiques dans l'eau (cheveux, sueur, gel, maquillage, …) et ainsi le recours à des déchloraminateurs (lampes UV) et des produits de traitement - à base de chlore et de javel – pour les neutraliser. Moins de produits, c'est mieux pour l'eau et l'environnement, la peau des nageurs, mais aussi les conditions de travail des équipes.

Cette mise en œuvre a été précédée de temps d'information et de sensibilisation : concours photo, visite des espaces techniques d'Aqua'val Maine, articles d'information.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

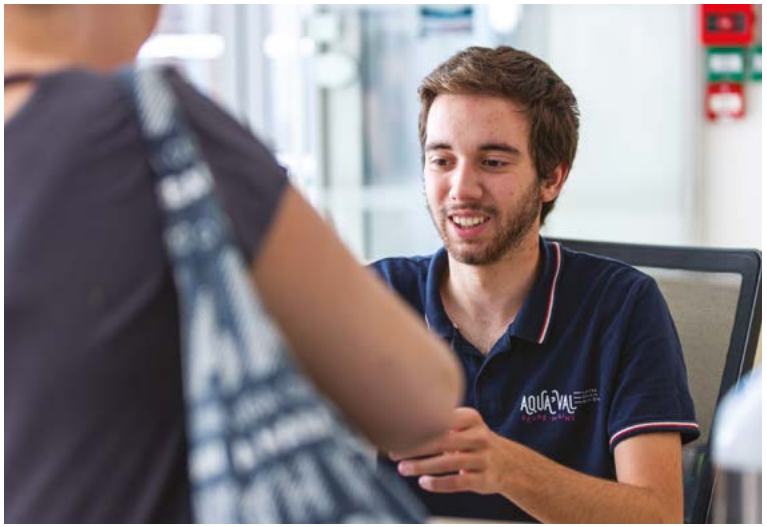
AUTRES FAITS 2025

Réduire les consommations énergétiques

L'Aggloh! continue ses efforts pour réduire les consommations énergétiques des centres aquatiques : rénovation de la chaudière d'Aqua'val Sèvre, développement des énergies renouvelables à Aqua'val Maine avec une extension de la géothermie et l'ajout d'aérothermie.

Des modalités d'accueil ajustées

En 2025, les piscines ont souffert d'un effectif incomplet. Afin de garantir l'apprentissage de la natation auprès des scolaires, les élus ont fait le choix d'ajuster les horaires d'ouverture et les grilles d'activités tous publics, le temps de rétablir la situation.



EN CHIFFRES

150 000
entrées dans les deux établissements.

1 000 h
d'enseignement de la natation aux scolaires

22 %
C'est la part des consommations électriques de la piscine Aqua'val Maine couverte par l'installation photovoltaïque.



PROJETS 2026

- Reconstruction d'Aqua'val Sèvre : valider le phasage, les marchés et lancer les travaux.
- Élargir la grille horaire des équipements.
- Formalisation du protocole d'entretien.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

CULTURE

Forte d'une programmation riche et d'actions culturelles en développement, Clisson Sèvre et Maine Agglo veille à rapprocher la culture des habitants et rayonne au-delà de son territoire. C'est aussi au travers de son soutien aux écoles de musique que l'Agglomération développe son projet culturel.

À LA UNE

Le Projet culturel de territoire fait le bilan

Le Projet culturel de territoire (PCT) est une démarche départementale à laquelle a candidaté l'Aggloh! en 2017 et qui s'est achevé en 2025.

Au travers de cette contractualisation, le Département souhaitait accompagner les territoires et faciliter l'accès aux arts et à la culture. Il a permis de répondre à plusieurs chantiers prioritaires comme la mise en place de projets culturels itinérants, valorisant les sites touristiques et naturels du territoire. L'Aggloh! a ainsi développé une programmation dans les communes, mais aussi des projet ambitieux et participatifs comme le festival Topo(s).

Le PCT a également offert la possibilité de développer l'éducation artistique et culturelle, en lien avec la saison culturelle BRAVOH!, avec près de 3 000 élèves concernés en quatre années scolaires ; et la structuration des écoles de musique. Le travail autour de la lecture publique, qui figurait parmi les objectifs, a en revanche été mis à l'arrêt.



Le festival Topo(s) a donné l'opportunité de créer des projets participatifs dans les communes, un des enjeux du PCT.

AUTRES FAITS 2025

Topo(s) 2025, Label parole

Pour sa 3e édition, le festival Topo(s) s'est installé à La Haye-Fouassière, avec une programmation dédiée à la parole. Au programme : des expositions, des spectacles, des témoignages de vie et la diffusion d'*Enquête sur Lie*, fruit de cinq mois de tournages participatifs, avec le collectif Espèce d'espaces.

Succès de l'éducation artistique et culturelle

Les parcours d'éducation artistique et culturelle proposés aux écoles du territoire ont fait le plein. Ateliers danse ou marionnettes, travail des textes, rencontre avec des auteurs… ont permis d'aborder les sujets du harcèlement ou encore de l'égalité hommes-femmes.

EN CHIFFRES

7 596
billets édités.

831
participants à Topo(s).

1 000
élèves de la PS au CM2 ont suivi un parcours d'éducation artistique et culturelle.

LES PROJETS 2026

Préparation de la saison anniversaire 2026-2027.

Achèvement des travaux d'extension du Quatrain.

Poursuite du soutien aux écoles de musique.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

Suivre notre actualité



Retrouvez les actualités et les projets de l'Aggloh! sur :

- ***OH! Mag**, le magazine d'infos distribué chaque trimestre dans les boites aux lettres*
- ***clissonsevremaine.fr**, notre site Internet*
- *et nos réseaux sociaux*

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026
ID : 044-214401002-20261012-20261012002-DE

Nous situer

- Siège communautaire
- L'alter éco
- Pôle Déchets
- Centres aquatiques
- Relais petite enfance
- Salle de spectacle Le Quatrain
- Déchèteries et Haltes éco-tri
- PA — Parcs d'activités
- Crématorium
- Gares



NOUS CONTACTER

Clisson Sèvre et Maine Agglo vous accueille
de **9h** à **12h30** et de **14h** à **17h30**

13 rue des Ajoncs - Tél. 02 40 54 75 15
accueil@clissonsevremaine.fr

www.clissonsevremaine.fr

Rédaction : Les services de l'Aggloh! - Conception graphique et mise en page : Wilfried Baudet - Service Communication - Clisson Sèvre et Maine Agglo
Crédits photos : William Jézéquel - Valery Joncheray - Benjamin Rullier - Maïto Prod - Freepik - Services de l'Agglomération - Version : Septembre 2026